

RÉSOLUTIONS DE CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2024

Date de convocation : 09 décembre 2024

Présents : Anne-Marie THÉVENET, Yannick TROTIGNON, Corine DAVAU, Vincent GOUMIN, Patricia CONARD, Claire-Anne BETHULEAU, Yves GUYAU, Philippe PEZÉ, Stéphane LECLERC, Jean-Marc POMMÉ, Sébastien PICOTIN.

Absent(s) excusé(s) : Kathia CHABAUD, Annie LEVEAUX, Alain ANGIER.

Kathia CHABAUD a donné pouvoir à Yves GUYAU.

Secrétaire de séance : Corine DAVAU

Nombre de votants : 12

La séance est ouverte à 20h05.

Madame le Maire rend compte des décisions qu'elle a prises depuis la dernière réunion de conseil municipal (décisions budgétaires).

- 1° Rémunération des agents recenseurs.

Lors du dernier recensement, les agents recenseurs étaient rémunérés sur la base d'une indemnité forfaitaire de 1245,00 € brut (1000,00 € net). Madame le Maire propose d'appliquer une augmentation et de rémunérer à 1400,00 € brut les agents pour le recensement de 2025.

POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- 2° Organisation d'un trail sur Chémery, Sassay et Couddes par l'association « Les Sacoques » : subvention.

Il est proposé de verser une subvention de 0,50 € par habitant, soit $945 \times 0,50 = 472,50$ €.

POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- 3° Institution de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement à la filière police municipale, à compter du 1^{er} janvier 2025.

Suite à une refonte du régime indemnitaire de la filière de police municipale, il y a lieu d'instaurer l'ISFE en remplacement du régime indemnitaire actuel composé de l'indemnité spéciale mensuelle de fonction (ISMF) et de l'indemnité d'administration et de technicité (IAT), à compter du 1^{er} janvier 2025.

Après lecture du projet de délibération, Madame le Maire propose au conseil municipal de l'approuver.

POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Alain ANGIER arrive à 20h25.

Votants : 13

4° Convention de prestations de services pour la gestion du gymnase intercommunautaire à compter du 1^{er} janvier 2025.

Madame le Maire, Mmes Corine DAVAU et Sarah LAMBERIOUX ont rencontré M. Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED, conseiller communautaire délégué au développement de la politique sportive et à la relation avec les associations sportives du territoire, M. Jean-Jacques ROSET et Mme Charlène MARCADET, de la Communauté de Communes, le 15 novembre dernier, pour faire un point sur la gestion du gymnase communautaire sis à Chémery.

Dans un souci de bonne organisation et de rationalisation des services, il a été proposé de signer une convention de prestations de services applicable au 1^{er} janvier 2025.

POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- 5° Approbation de la modification du compte-rendu de la CLECT du 30 novembre 2023.

Il était indiqué dans le 1^{er} compte-rendu que le calcul des charges transférées était revu sur la base des contributions 2022 du SDIS, or, les montants indiqués dans le tableau sont ceux de 2023, ce qui ne correspond pas à la délibération qui prévoyait bien que l'augmentation de la cotisation du SDIS devait être prise en charge par la Communauté de Communes et non par les communes.

Madame le Maire propose au conseil municipal d'approuver le compte-rendu corrigé.

POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- 6° Loyer du logement sis 7, Rue de Romorantin.

La commune a acquis ce bien par préemption en février.

Au vu du bail initial (500 €) et des révisions, le loyer était de 555,70 € entre la date d'acquisition et le 27 septembre 2024 est de 562,13 € à compter du 27 septembre 2024.

Madame le Maire propose au conseil municipal d'approuver ce loyer.

POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- 7° Convention d'autorisation d'occupation du domaine public, dans le cadre du projet photovoltaïque développé sur Chémery, Châtillon-sur-Cher et Méhers.

Madame le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de signer la convention d'occupation du domaine public avec la société Centrale Photovoltaïque de Val de Cher Controis, détenue à 100% par EDF Renouvelables France, dans le cadre de ce projet.

POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

8° Approbation des rapports d'activité 2023 des services de l'eau et de l'assainissement délégués à Véolia, approuvés par le SIAEP Chémery-Méhers.

Madame le Maire propose d'approuver les rapports.

POUR : 1 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- 9° Cession des 2 camions IVECO et NISSAN.

Dans le cadre de l'acquisition d'un camion benne neuf, le fournisseur reprend les 2 anciens camions IVECO et NISSAN. Il est proposé un prix de cession de 18.000,00 € TTC pour l'IVECO et 2.500,00 € TTC pour le NISSAN.

Madame le Maire propose au conseil municipal d'approuver cette cession aux montants indiqués.

POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- 10° Décision modificative budgétaire.

C'est pour le marché des travaux d'éclairage public et pour le portail de la MAFPA.

Section de fonctionnement

Chapitre, article, désignation	Dépenses	Dépenses	Recettes	Recettes
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
011 -615231 voirie	-17.300,00 €			
023 – Virement à la section d'investissement		17.300,00 €		
TOTAL	17.300,00 €	17.300,00 €		

Section d'investissement

Chapitre, article, désignation	Dépenses	Dépenses	Recettes	Recettes
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
021 – Virement de la section de fonctionnement				+ 17.300,00 €
2313- opération 61 constructions		+ 16.000,00 €		
2135 – opé° 10010 Installations gles		+ 1.300,00 €		
TOTAL		17.300,00 €		17.300,00 €

Madame le Maire propose d'adopter cette décision modificative budgétaire.

POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- 11° Tarifs 2025.

Madame le Maire propose de délibérer sur tous les tarifs pour l'année 2025.

Décisions, à l'unanimité :

- ✓Sortie des séniors : 20€ à partir de 65 ans et 160€ pour les plus de 65 ans et personnes hors commune.
- ✓Repas des séniors : 25€ pour les moins de 65 ans et 35€ pour les hors commune.
- ✓Repas du 14 juillet : même tarif qu'en 2024.
- ✓Piscine : mêmes tarifs qu'en 2024.
- ✓Cimetière : mêmes tarifs qu'en 2024.
- ✓Salle des Fêtes Rue Nationale, pour les gens de la commune : pas de changement.
- ✓Salle des Fêtes Rue Nationale, pour les hors commune : changements : week-end : 400€ et caution 800€, journée en semaine pour les assos : 100€
- ✓Espace Beaumont : mêmes tarifs qu'en 2024.

- 12° Demande de subvention au titre de la DETR / DSIL 2025.

Une demande va être faite pour des travaux de voirie en vue d'améliorer la sécurité routière.

POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Questions diverses :

- point sur la déviation : des fouilles plus importantes et très onéreuses seraient nécessaires. Les conseillers soumettent de rencontrer les représentants du Département pour avoir des explications.

- Communauté de Communes Val de Cher Controis : Renouvellement des aides aux particuliers par SOLIHA pour des travaux d'amélioration de l'habitat.

La séance est levée à 22h10.